



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2026-123 Conseil municipal du 28 septembre 2026

Présents : ORHON Rémy, LOIRAT Mireille, CAILLET Florent, COTTINEAU Mélanie, KERVADEC Renan, RICOUL Audrey, BOUYER Arnaud, GOISET Monique, VIEAU André-Jean, RIALET Myriam, AUNEAU Olivier, GOUDE Patrice, BILLEY Bernadette, CUSSONNEAU Anne-Sophie, CADOREL Laure, STADELMANN Francky, BOYER Bertrand, DESMONTS Olivier, MOUTEL-COCHAIS Marine, PARNET Sylvain, TERROM Séverine, ROYER Etienne, LETELLIER Karine, AUBRY Julie, BERLIOZ Déborah, ONILLON Jean-Michel, CHAUVET-GUERIN Aurélien, TERRIEN Alex, POIRIER Nathalie, RAYMOND Nicolas, JUTEAU Antoine, DANIEAU François, PINET Nora, ZAREMBA Jean-François

Excusée(s) : BILLARD Catherine

Pouvoirs : BILLARD Catherine à Nathalie POIRIER

Secrétaires séance : Renan KEVADEC et Antoine JUTEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents ou représentés : 35

Date de la convocation : 22/09/2026

Date de la publication : 30/09/2026

2026-123 CULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE TECHNOLOGIQUE EUGENE-LIVET POUR SOUTENIR DES PROJETS D'ETUDIANTS EN DESIGN ESPACE

Rapporteuse : Audrey RICOUL

La valorisation du patrimoine de la commune, le développement d'une diversité de l'offre culturelle et l'éducation artistique font partie des grandes lignes directrices de la politique municipale.

Dans la poursuite de ces objectifs, le service culture de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon souhaite s'associer au lycée technologique Eugène-Livet, après un premier partenariat très riche engagé en 2024-2025.

La question de la médiation du patrimoine est abordée dans le programme de cours du Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués mention Design Espace. Dans le cadre du module pédagogique « Prospective, pratiques et médiation », le projet d'études 2026-2027 porte sur la conception de maquettes pédagogiques sur le château d'Ancenis.

Étalé sur deux ans, ce projet vise à l'acquisition de compétences en modélisation physique et représentation spatiale pour les étudiants et leur permet d'expérimenter dans le cadre d'une collaboration entre acteurs locaux.

Pour la commune, ce projet permet d'approfondir les réflexions engagées lors de la production de l'exposition *Regards croisés* sur le château d'Ancenis et d'utiliser de nouveaux supports de médiation culturelle pour le public.

En effet, plusieurs maquettes seront réalisées :

- Sur l'évolution architecturale des bâtiments du château
- Un plan-coupe du système défensif du Châtelet
- Une vue d'ensemble du site

La commune d'Ancenis-Saint-Géréon versera au lycée Livet la somme de 5600 € TTC répartie comme suit :

- 1600 € TTC, soit 8 demi-journées d'encadrement, pour la rémunération d'un professionnel intervenant auprès des élèves et son encadrement technique.
- Le reste de l'enveloppe servira pour la réalisation des maquettes et d'une mini-scénographie et l'achat des matériaux et outillage nécessaires à leur construction.

Ce budget sera consommé entre novembre 2026 et juin 2027.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2026-032 du 20 mars 2026 portant élection du Maire ;

VU le projet de convention proposé pour 2026 ;

CONSIDÉRANT la politique de valorisation du patrimoine et le projet château en cours ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'initier un partenariat avec des acteurs de l'enseignement supérieur bénéfique aux habitants d'Ancenis-Saint-Géréon ;

Après avis de la commission culture, patrimoine et mémoire en date du 15 septembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Abstentions : 0

Exprimés : 35

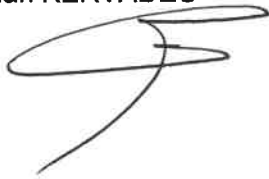
Pour : 35

Contre : 0

APPROUVE les termes de la convention de partenariat comme présentée en annexe.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.

Les secrétaires de séance,
Renan KERVADEC



Le Maire,
Rémy ORHON

Antoine JUTEAU



Publication sur le site internet le : **29 SEP. 2026**

Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

CONVENTION DE PARTENARIAT
Conception de maquettes pédagogiques sur le château d'Ancenis

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Commune d'Ancenis Saint-Géréon

Code d'activité économique principale (APE) : 8411Z – Administration publique générale

Numéro d'identification SIRET : 200 083 228 00111

Adresse : Place du maréchal Foch – 44150 Ancenis-Saint-Géréon

Représentée par Monsieur Rémy Orhon, agissant en qualité de Maire de la commune,
dûment autorisé par la délibération 2026-032 en date du 20 mars 2026 ;

Ci-après désignée « **la Commune** »,

D'une part,

Et : Le lycée technologique Eugène Livet,

Établissement public local d'enseignement (EPL),

Situé au 16 rue Dufour, 44000 Nantes,

Représenté par Monsieur Akial, en sa qualité de proviseur,

Ci-après désigné « **le lycée Livet** ».

Ensemble désigné « **les parties** ».

Préambule

La présente convention a pour objectif de cadrer les relations entre les parties pour la réalisation d'un projet d'étude d'un an dans le cadre de l'UE2.4 (Prospective, pratiques et médiation) du DSAA Matériaux et conception d'espaces durables (Valant Grade Master). Ce projet a vocation pour les étudiants de première année, de mener une démarche de recherche à travers des maquettes, des expérimentations et des dessins. Tout support permettant de présenter de manière tangible et pédagogique l'évolution du château d'Ancenis afin de permettre par la suite, pour la prochaine promotion de DSAA (2027-2028) d'inventer son prochain usage. Ces maquettes pourront être présentées au sein de l'exposition « Château d'Ancenis – Regards croisés ».

Interlocuteurs pour le partenariat

Pour le lycée Livet :

Mr Akial Laurent, Proviseur,

Mr Perrot Bernard, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques,

Mr Chemana Albéric, Professeur en Arts Appliqués et Design, Master 1ère année.

Pour la commune d'Ancenis-Saint-Géréon :

Angélique Bretaudeau, Responsable du Service Culturel et Directrice du Théâtre Quartier Libre

Rozenn Renault, Adjointe à la directrice et administratrice du Service Culturel

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Présentation et missions du Lycée Livet

Le lycée Livet est un établissement public dispensant des formations technologiques de la seconde au niveau bac+4, avec un pôle Design et Arts Appliqués post-bac proposant :

Baccalauréat STD2A – Arts Appliqués,

DNMADE DESIGN mention ESPACE (grade Licence),

DSAA DESIGN mention ESPACE, Matériaux et conception d'espaces durables (valant grade Master).

Le DSAA prépare les étudiants à devenir maîtres d'œuvre, concepteurs et chefs de projet, reconnus pour leurs compétences techniques, conceptuelles, leur engagement et leur esprit d'équipe.

La promotion Master DSAA 1ère année 2026-2027 est composée d'un groupe au total de 15 étudiants : 10 en statut étudiants et potentiellement 5 alternants maximum (4 périodes d'alternance dans l'année).

Article 2 – Présentation et missions du service culture de la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon

La commune est propriétaire du château d'Ancenis. Son service culture est gestionnaire de l'exposition « Château d'Ancenis - Regards Croisés » présentée au Logis Renaissance jusqu'en septembre 2030 et réalisée en partenariat avec l'association de Recherche sur la Région d'Ancenis (ARRA).

Il en assure la gestion et la valorisation par des actions culturelles.

Cette exposition, ouverte au public depuis le 20 septembre 2025, vise à documenter l'évolution iconographique du site en mobilisant des ressources textuelles et visuelles.

Article 3 – Objectifs des partenaires

Les parties souhaitent collaborer autour d'un projet d'expérimentation et de recherches pour l'exposition « Château d'Ancenis - Regards Croisés » sur l'année scolaire 2026-2027.

Ce projet vise à :

- Permettre aux étudiants d'appréhender la recherche et l'expérimentation, produire de la recherche par la maquette et autres modes de représentations.
- Analyser et synthétiser des informations historiques et architecturales pour concevoir des maquettes de recherches.
- Développer des compétences en modélisation physique et en représentation spatiale.
- Collaborer avec des acteurs locaux pour répondre à une demande réelle.

Les étudiants travailleront en groupes thématiques selon différents niveaux d'échelles de maquettes et différents modes de représentation. Leur démarche de réflexion et d'interprétation présentera une diversité de recherches autour du Château d'Ancenis.

Les recherches et expérimentation de maquettes et de dessins présenteront l'évolution du site du château, son châtelet (système défensif), l'insertion territoriale du Château (vue d'ensemble de la ville et du château). La recherche traitera des périodes : Médiévale, XVIIIème et XIXème siècles

Article 4 – Financement des travaux et des livrables

La Commune d'Ancenis-Saint-Géréon consacrera une enveloppe forfaitaire de **5600 € TTC** pour couvrir :

- L'achat des matériaux pour la fabrication des maquettes : ils seront commandés par la Commune sur la base de devis demandés par le Lycée Livet ;
- Des interventions d'un professionnel architecte et ébéniste Pierre Gaboriaud planifiées selon 8 demi-journées d'accompagnement réparties sur l'année scolaire 2026/2027 (commande émise par la Commune) ;
- La fabrication de soclages et dispositif scénographique pour présenter les maquettes.

En cas de prévision de dépassement lié à des choix de matériaux ou de techniques plus onéreuses, le lycée Livet informera la Commune. Les parties échangeront pour trouver une solution en adéquation avec le projet. Le cas échéant, elles conviendront d'un avenant pour ajuster l'enveloppe budgétaire.

Article 4 bis – Budget détaillé des maquettes

Les parties conviennent d'un budget prévisionnel intégrant :

Enveloppe tarifaire intervention professionnel, encadrement technique : 1600€

- la rémunération d'heures d'interventions de Pierre Gaboriaud (professionnel Architecte Ébéniste), en vue d'un encadrement technique, pour la somme de 1600€ soit 8 demi-journées d'encadrement.

Enveloppe tarifaire (maquettes et mini-scénographie) : 4000€

Le montant correspond au reste de l'enveloppe du projet pour la réalisation des maquettes bois/carton (évolution architecturale, plan-coupe du Châtelet, maquette territoriale)

Livrables prévus pour le projet :

Les maquettes et dessins seront organisés en **quatre grandes catégories**, couvrant les aspects clés du Château et de son territoire :

1. **Maquette(s) et dessins du territoire (carton) :** Représentation du Châtelet, de ses fortifications et de son insertion dans le site. (ÉCHELLE 1:1000 à 1:2000)
2. **Maquette(s) et dessins, plan de masse (carton / bois) :** Focus sur l'intégration du Château dans son environnement. (ÉCHELLE 1:200 à 1:500)
3. **Maquette(s) et dessins du système défensif (bois) :** Exemple : virage du pont-levis. (ÉCHELLE 1:100 à 1:50)
4. **Maquettes d'intentions (cartons et bois),** schématiques, détails et principes techniques, détails architecturaux

Niveaux de réalisation :

- **Niveau avancé :** Maquettes pour les maquettes présentant des particularités architecturales
- **Niveau étude :** Maquettes d'étude en carton-bois, pour explorer des concepts ou des détails spécifiques.

Précisions complémentaires :

Au final des livrables de 3 à 4 maquettes seront le minimum imposé. Les recherches et expérimentations des étudiants viendront enrichir et compléter les maquettes principales. Selon les étapes de conception et les retours des parties prenantes d'autres maquettes pourront être réalisées au fur et à mesure du projet.

Mini-scénographie : réalisation de supports servant de socle de présentation des différentes maquettes et autres représentations du château. les matériaux envisagés sont principalement :

- **Bois :** Employé pour les structures plus robustes, les supports de maquettes ou les éléments nécessitant une stabilité accrue (ex. : socles surélevés, cadres de présentation).
- **Matériaux complémentaires à la marge :** systèmes de fixation, colle naturelle.

Ces matériaux permettent une **flexibilité** dans la conception tout en garantissant une **durabilité** adaptée à la présentation des travaux étudiants.

À partir du budget "maquettes et mini-scénographie**" la ville prendra en charge les achats de matériaux auprès des prestataires dans la limite du budget alloué.*

Article 5 – Engagements du lycée Livet

Le lycée Livet s'engage à :

- Réaliser le cadrage pédagogique : développer la réflexion par le dessin, la maquette, une démarche d'étude approfondie sur l'évolution du château;
- Favoriser la recherche et l'innovation autour des particularités historiques du château d'Ancenis. Le projet présentera la réflexion par des objets maquettes de recherches et d'expérimentation.

Temps consacré et encadrement :

Enseignant référent pour le suivi pédagogique : Albéric Chemana

Intervenant professionnel pour l'approche technique : Pierre Gaboriaud

Temps consacré : 3h/semaine

Total horaire sur l'année : 66h (soit 3h sur 22 semaines)

Suivi et communication :

Documentation régulière de l'avancement (photos, textes, synthèses ou carnet de bord numérique) via un lien Drive partagé.

Point hebdomadaire (le jeudi ou vendredi, sauf semaine sans cours) pour suivre l'avancement.

Un responsable étudiant sera désigné par groupe pour la communication.

Planification en trois grandes phases :

Semestre 1

Visite Château d'Ancenis (jeudi 11 septembre 2026 matin) : Sortie sur site, croquis et observations avec la nouvelle promotion. Visite de l'exposition "regards croisés" par Bertrand Boquien historien à l'ARRA et Fabien Briand, archéologue Département Loire-Atlantique

Étude, modélisation (septembre à octobre 2026).

À partir des ressources déjà fournies par le service culturel de la ville en 2025 (notamment les différents plans du Château), les étudiants analysent, s'approprient les ressources afin de commencer des recherches de modélisation et de volumétries.

Recherche, expérimentations et choix de directions (novembre à décembre 2026).

- Présentation intermédiaire par les étudiants, aux acteurs du territoire **le matin du 4 décembre 2026**
- Présentation aux acteurs du territoire, des intentions de maquettes d'études et d'expérimentation, d'axes de recherches.
- Présentation d'un devis détaillé des matériaux et besoins techniques avant la deuxième phase d'axes de recherches retenues.

Semestre 2

Transition (janvier 2027)

- Accompagnement de la transition vers le prototype : passer de l'étude à la réalisation concrète, 2 prototypes en bois, maquettes mixtes carton/bois

Scénographie (janvier – avril 2027)

- Accompagnement dans la réflexion scénographique : Mini concours : dispositif mini-scénographie permettant de mettre en valeur les recherches et expérimentations.

Présentation intermédiaire du dispositif scénographique (samedi 17 mars 2027)

- À l'occasion de l'exposition du Château d'Ancenis "Regard croisés", présentation sous la forme d'un work in progress du projet (une mini vidéo, quelques expérimentations dessin et maquettes)

Fabrication et finalisation (avril 2027)

- Accompagnement dans la réalisation des maquettes et réalisation de la mini-scénographique, fabrication bois, assemblage.

Finalisation (janv. – avr. - mai 2027)

- Coordination de la finalisation, maquette finale et supports d'exposition, présentation d'un travail abouti de la recherche.

Présentation finale (mai 2027)

- Présentation des maquettes, prototypes maquettes bois, mini-scénographie fabriquées par les étudiants

Fabrications, réalisations (janv. – avr. - mai 2027)

- Présentation des recherches expérimentations à confirmer le 18 ou 19 mars (à confirmer Prototypes en bois (x2), maquettes mixtes (carton/bois)

Collaboration : Prévoir 2 rencontres/experts

Historien et archéologue : prévue le 11/09 (visite du Château) le 04/12/2026 (rencontre intermédiaire) dans l'élaboration du projet.

Article 6 – Engagements de la commune

- Désigner un référent du projet,
- Accueillir les étudiants pour une demi-journée de visite,
- Fournir des plans du château (PDF/DWG) et informations techniques
- Participer aux réunions de travail,
- Verser le budget à réception de la facture sur Chorus Pro,
- Favoriser un temps de présentation pour valoriser les projets.

Article 7 – Durée de la convention

Valable pour une année scolaire **2026-2027**, modifiable d'un commun accord.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les étudiants conservent la propriété intellectuelle de leurs œuvres et accordent à la commune les droits de diffusion et d'utilisation.

Article 9 – Résiliation et litiges

Pour toute modification de cette convention, il devra être réalisé un avenant.

Les parties s'engagent à faire tous leurs efforts pour tenter de trouver une solution amiable à leurs éventuels différends pouvant naître de l'interprétation ou de l'application des présentes. Au cas où un tel différend subsisterait néanmoins, elles conviennent de le soumettre à la compétence exclusive du tribunal de Nantes.

Article 10 – Modification

Toute modification fera l'objet d'un avenant écrit.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 04/09/2026, en deux exemplaires originaux.

Pour le lycée Livet, Laurent Akial, Proviseur

**Pour la commune d'Ancenis-Saint-Géréon,
Rémy Orhon, maire**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 044-200083228-20260928-2026DELIB123-DE